



## Sommaire des décisions du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2018

Les établissements suivants ont demandé la tenue d'une audience devant le conseil de le Tribunal d'appel en matière de permis parce que leur permis a été suspendu pendant 14 jours ou plus ou révoqué pour des questions de conformité. La durée des sanctions imposées pour des infractions similaires peut varier en fonction de chaque cas. Pour des détails sur le Tribunal, veuillez vous rendre à [www.lat.gov.on.ca](http://www.lat.gov.on.ca)

<b>Établissement</b>	<b>Infraction</b>	<b>Sanction</b>
Romby's Tavern and Smokehouse, St. Catharines	Autorisé un client à emporter de l'alcool; autorisé des jeux illicites; empêché une inspection	Permis révoqué

## Autres suspensions ou révocations

Suspensions pendant 14 jours ou plus ou révocations pour lesquelles le titulaire de permis n'a pas demandé la tenue d'une audience.

<b>Établissement</b>	<b>Infraction</b>	<b>Sanction</b>
Amber, Toronto	Dépassé la capacité de l'établissement	30 jours
Ora Italian Kitchen & Bar, Hamilton	Gestion irresponsable de son établissement sur le plan financier; antécédents; le titulaire de permis n'a pas veillé à ce que le contrôle de l'établissement soit maintenu	30 jours
Six Nites Karaoke Bar, Scarborough	Autorisé l'ivresse	14 jours